

Commune d'HAGETAUBIN
Séance du Conseil Municipal du 13 Avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le 13 Avril à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GOUAILLARDOU Frédéric, Maire.

Date de la convocation : 08 Avril 2021

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres présents : 15

Etaient présents : GOUAILLARDOU – BAYACQ – BERTRAN – CAZALE - CRUZALEBES – DARRACQ - FATIGUE - FOURQUET – FOURNIER - GOALARD - LABOURDETTE – LAFFITTE - NICOLAS - PRAT - RICHARD.

Secrétaire de séance : BERTRAN Aurore

Ordre du jour :

- Impôts locaux 2021
- Budget Primitif 2021
- Questions diverses

Il est donné lecture du compte rendu de la séance précédente qui est adopté par tous les membres présents.

N°1 – Impôts locaux 2021

En préambule, Monsieur le Maire précise à ses collègues que à partir de cette année, nous n'allons plus voter de taux pour la taxe d'habitation, celle-ci étant supprimée. Pour compenser le manque à gagner pour les communes, le taux du foncier bâti du département va être rajouté à celui de la commune, il n'y aura aucune incidence financière pour les particuliers.

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux, notamment :

- les limites de chacun, d'après la loi du 10 janvier 1980,
- les taux appliqués l'année dernière, et le produit attendu cette année.

Le Conseil Municipal,

- considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de 170 441.00 Euros.

Après en avoir délibéré, fixe les taux d'imposition pour l'année 2021 comme suit.

Taxes	Taux de 2020	Taux de 2021	Bases 2021	Produits 2021
F.B	20.94	34.41	426 400	146 724
F.N.B	34.93	34.93	67 900	23 717

			TOTAL	170 441

N° 2- BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Maire présente à ses collègues le budget primitif de l'exercice 2021. Il s'équilibre de la façon suivante :

- Dépenses de fonctionnement 384 014.00
- Dépenses d'investissement 321 340.00

- Recettes de fonctionnement 384 014.00
- Recettes d'investissement 321 340.00

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et à l'unanimité, le Conseil Municipal , approuve et adopte le budget primitif de l'exercice 2021 tel que présenté par Monsieur le Maire.

QUESTIONS DIVERSES

- Rénovation de la toiture de l'église du Bourg : Les devis des différentes entreprises sont examinés et l'entreprise Charpente d'Aquitaine est retenue.
- Bâche incendie Saint-Médard : Une bâche incendie située sur la commune de St-Médard mais pouvant desservir tout un quartier d'Hagétaubin, sera mise en place, et la commune participera à hauteur de 1/3. Adopté à la majorité - 1 contre Goalard.
- Site Internet : M. le Maire donne la parole à Mme BERTRAN qui apporte des informations sur l'avancement du projet.
- Maison pour Tous : La commission de sécurité est passée, il faudra aménager une aire de stationnement pour les pompiers en bordure de l'Aubin.

Le Maire,